



Magazine d'informations municipales  
N°05 | AVRIL 2023

# SOBEL ÂGE

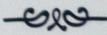
... pendant la Grande Guerre, il occupe des fonctions essentielles au sein du gouvernement, en occupant d'abord des Finances (1914-1917) puis des Affaires étrangères (1917).

*Saint-Omer - Paris*

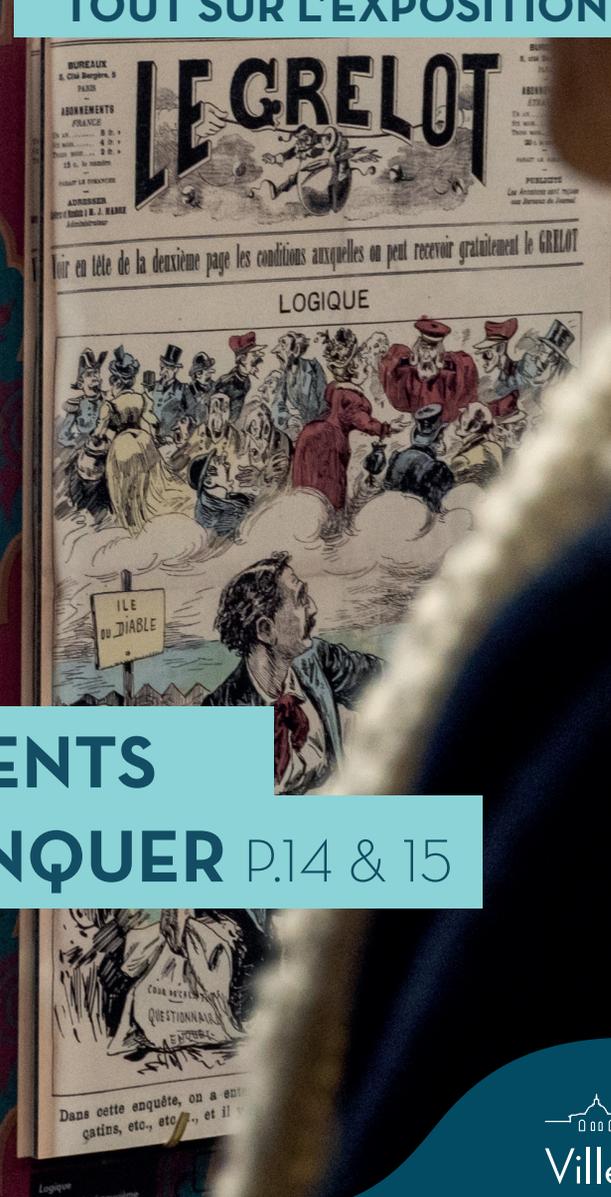
**1842-1923**

## Alexandre Ribot

*Au service de la République*



TOUT SUR L'EXPOSITION P.10 & 11



LES ÉVÈNEMENTS  
À NE PAS MANQUER P.14 & 15

# SOMMAIRE



P.4 À 7  
**VIE QUOTIDIENNE**



P.8 & 9  
**LOISIRS**



P.10 & 11  
**ALEXANDRE RIBOT**



P.12  
**ENGAGEMENT ASSOCIATIF**



P.13  
**VOYAGE DES AÎNÉS**



P.14 & 15  
**AGENDA DES MANIFESTATIONS**

**Adresse :**  
Mairie de Saint-Omer  
16 rue du Saint-Sépulcre - CS20326  
62505 Saint-Omer Cedex.  
Tél : 03 21 98 40 88. [www.ville-saint-omer.fr](http://www.ville-saint-omer.fr).  
**Directeur de la Publication :** François Decoster  
**Conception graphique :** Service Communication de la Ville de Saint-Omer  
**Mise en page :** Service Communication de la Ville de Saint-Omer  
**Impression :** Nord Imprim  
Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale  
**Tirage :** 2000 exemplaires.  
**Dépôt légal à parution**  
ISSN 2804-4428

# SO BEL ÂGE

Magazine d'informations municipales



# EDITO

**Chères Audomaroises, Chers Audomarois,**

Au cours de l'année 2023, la Ville de Saint-Omer célèbre le centenaire de la disparition d'Alexandre Ribot, l'un des plus illustres Audomarois.

Il est naturel que nous rappelions le rôle qu'a joué cet enfant de Saint-Omer pour la République française au tournant du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècles. Plusieurs fois président du Conseil et membre de nombreux gouvernements, l'action d'Alexandre Ribot a été déterminante pour l'effort de guerre pendant le premier conflit mondial, le développement de coopérations internationales ou la création des premiers logements sociaux. Il demeurera également toute sa vie attaché à notre territoire. Il contribua ainsi à la création de la Gare de Saint-Omer, au développement de l'économie maraîchère et à des nombreux projets menés par les municipalités de l'époque conduites notamment par François Ringot.

L'exposition gratuite proposée par le Pays d'art et d'histoire au pavillon préfigurateur de la Maison du Patrimoine, situé sur le parvis de la Station, permet de «re» découvrir la vie et l'action politiques de ce grand homme d'Etat, parfois trop peu présent dans notre mémoire collective.

Une occasion parmi tant d'autres de se retrouver dans notre belle ville de Saint-Omer.

Les semaines à venir vont une fois de plus être riches en événements. Je vous invite notamment à admirer la nouvelle scénographie du musée Sandelin et la mise en valeur de ses oeuvres. L'exposition « A plumes ! » organisée jusqu'à la fin de l'année vous permettra notamment d'admirer de très beaux spécimens d'oiseaux issus des collections d'Henri Dupuis.

L'arrivée du printemps marquera aussi le retour du mois de Mai à vélo, une très belle occasion de

s'adonner à la pratique d'un moyen de déplacement écologique et bon pour la santé.

Les jardiniers se retrouveront avec plaisir le dimanche 7 mai au jardin public pour le traditionnel marché aux fleurs, et les chineurs pourront se consacrer à leur passion en fréquentant la dizaine de brocantes organisées dans tous les quartiers de la ville de mai à novembre.

Les beaux jours marqueront aussi l'arrivée des événements festifs que nous attendons tous ! Le festival Sous les pavés, l'art, la fête de la musique, le Saint-Omer Jaz festival, les cérémonies et festivités du 14 juillet ou encore le cortège nautique constitueront une fois de plus des moments précieux que nous aurons l'occasion de célébrer ensemble.

Ce nouveau numéro du SO ! Bel Age vous détaillera le calendrier complet des événements à venir ainsi que de nombreuses informations pratiques.

Je vous souhaite une excellente lecture et de profiter pleinement de la douceur de vivre de notre ville.



**François DECOSTER**  
Maire de Saint-Omer

Président du Centre Communal d'Action Sociale



## VIE QUOTIDIENNE

# L'ALLOCATION DE SOUTIEN AUX PERSONNES ÂGÉES

Si vous disposez de faibles revenus, l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées) peut vous permettre d'augmenter vos ressources.

Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, faites une simulation sur : [mesdroitssociaux.gouv.fr](http://mesdroitssociaux.gouv.fr)

### CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- être titulaire d'une retraite personnelle ou réversion du régime général de retraite ou de la Cavimac
- être âgé de 65 ans, ou d'au moins 62 ans si vous êtes reconnu inapte au travail ou atteint d'une incapacité permanente d'au moins 50 %
- vos ressources mensuelles doivent être inférieures au plafond
- avoir demandé, de même que votre conjoint, concubin ou partenaire pacsé, la totalité des retraites de base et complémentaires dont vous pouvez bénéficier en France et à l'étranger
- résider en France plus de 6 mois par an

### MONTANT

Le montant de l'aide est adapté selon vos ressources. Il dépend de votre situation : si vous êtes en couple, le montant est calculé sur la base de vos ressources et de celles de votre conjoint, concubin ou partenaire pacsé.

PLAFONDS DE RESSOURCES 2023 :

- 961€ pour une personne seule
- 1492€ pour un couple

Votre demande d'ASPA doit être complétée, datée, signée et déposée avec tous les justificatifs demandés auprès de l'organisme qui vous verse la retraite principale : CARSAT, CAVIMAC...

Votre dossier peut être établi par courrier ou en ligne via votre espace personnel.



## PENSION DE RÉVERSION

La pension de réversion correspond à une partie de la retraite dont bénéficiait ou aurait pu bénéficier l'assuré décédé (salarié ou fonctionnaire). Elle est versée, si certaines conditions sont remplies, à l'époux (et/ou ex-époux) survivant, et aux orphelins (si le défunt était fonctionnaire). Une pension d'invalidité de veuf(ve) peut être versée sous conditions d'âge et d'invalidité.

Attention, il existe des conditions pour percevoir cette pension de réversion (années de mariage, plafond de ressources personnelles, avoir + de 55 ans...). Il est essentiel de vous rapprocher des caisses de retraites principales et complémentaires du défunt afin d'en faire la demande.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N378>



## AVEC TRANQUILITÉ VACANCES

PARTEZ L'ESPRIT LÉGER !

Vous partez en week-end ? Signalez votre départ dans le cadre de l'Opération «Tranquillité Vacances».

La police municipale veille sur votre habitation la journée et la police nationale effectue des surveillances la nuit.

Pour accéder gratuitement à ce dispositif, complétez le formulaire disponible sur [www.ville-saint-omer.fr/tranquillite-vacances](http://www.ville-saint-omer.fr/tranquillite-vacances) et envoyez-le par mail à [police-municipale@ville-saint-omer.fr](mailto:police-municipale@ville-saint-omer.fr) ou en dépôt au 4 rue du Lion d'Or à Saint-Omer.



## SE FORMER POUR ÉVITER LES PIÈGES DU VOL

Un inconnu sonne à votre porte, et souhaite entrer dans votre logement, parfois sous une fausse identité. Que faites-vous ?

Pour mieux se protéger, une opération de prévention se tenait à Saint-Omer pour permettre de mieux reconnaître les pièges du vol par ruse.

Isabelle Vaniet, agent de la Police Nationale et Valentin Leroux, brigadier de la Police Municipale ont formé les participants à éviter ces risques en diffusant plusieurs vidéos de mise en situation.

Face à ces tentatives de vol sous couverture : faux policiers, faux banquiers, faux agents des eaux, de gaz ou électricité, voici quelques bons conseils :

- Ne faites entrer personne
- Ne donnez jamais vos coordonnées bancaires
- Ne laissez jamais votre sac à main ou votre portemonnaie dans l'entrée de votre maison
- Fermez votre sac et portez-le à l'épaule quand vous vous promenez

En cas de doute, vous pouvez appeler la police : le 17 ou le 03 21 11 51 51 ; la police municipale : 03 21 39 61 20 ; ou la mairie de Saint-Omer : 03 21 98 40 88

# SO! BEL ÂGE

Magazine d'informations municipales

## Le SO! Bel Âge vous appartient !

Vous souhaitez proposer des sujets à la rédaction ?  
La parole est à vous !  
Vous faites partie d'une association ?  
Vous souhaitez échanger sur votre activité ?  
Transmettre une information ?  
Joignez-nous :

Par téléphone au 03 21 38 34 29  
ou par mail à [ccas@ville-saint-omer.fr](mailto:ccas@ville-saint-omer.fr)



# PRENEZ DE BONNES HABITUDES GRÂCE AU PROGRAMME ANTICHUTE



**PAS'APA SPORT SANTE - MAISON SPORT ET SANTE** en collaboration avec le CCAS vous propose un programme antichute pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

Il consiste en :

- Une première séance d'information : apprentissage de la méthode « se relever en toute sécurité », et évaluation du risque de chutes
- 8 séances de renforcement musculaire A.P.A.S / gym douce (1 fois par semaine)
- Une dernière séance bilan : questionnaire de fin de programme et vérification de l'acquisition de la méthode

Le programme est pris en charge par le département du Pas-de-Calais, **PAS'APA**

**SPORT SANTE** - Maison Sport Santé de l'Audomarois et la commune.

### LES BIENFAITS DU PROGRAMME ANTICHUTE

C'est un programme national qui a pour objectifs de réduire les chutes des personnes de plus de 65 ans de 20% dans un cycle de 3 ans.

Le programme vise à améliorer l'autonomie, la santé physique et mentale des participants. Les activités proposées permettront de lutter contre la sédentarité, d'augmenter la souplesse, l'estime de soi et les capacités physiques.

*Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à prendre contact avec votre CCAS au 03 21 38 34 29*

# RESTAURATION COLLECTIVE À LA RÉSIDENCE SUGER

Depuis le 17 octobre 2022, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Omer propose un service de restauration dans la salle d'animation de la résidence autonomie Suger au prix de 6€ le repas. Les repas sont préparés quotidiennement par la Société « API » et sont servis à table du lundi au vendredi à 12h30. La mise en place de ce service se fait selon les besoins de la personne, de façon temporaire ou permanente.

Ce service est ouvert à tous les seniors résidant à Saint-Omer.

Renseignements auprès du CCAS au 03 21 38 34 29



# PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE MERLIER

La Ville compte quatre Résidences Autonomie. Elles ont vocation à accueillir des personnes autonomes à la recherche d'un cadre de vie sécurisé, confortable et convivial. Les services collectifs proposés et les nombreuses animations facilitent la vie des aînés et préviennent l'isolement.

Localisée au 116 rue Saint-Exupéry, à proximité du grand rond-point De Gaulle, la Résidence Autonomie Roger Merlier comporte 30 logements de plain-pied de Type1-bis avec un espace nuit.

Une salle de vie collective, ouverte chaque jour, permet à nos résidents de s'y retrouver pour des jeux, pour discuter, ou simplement partager un café. C'est également dans la salle que sont célébrés les anniversaires, goûters divers et animations chaque semaine.



Un arrêt de bus MOUVEO est situé devant la résidence. Il permet une liaison rapide vers le cœur de ville. De plus, le bus de la ville passe gratuitement chaque samedi pour le marché.

Le CCAS finance la téléalarme des résidents, ce qui permet une liaison 24h/24 et 7j/7 avec une plateforme faisant la liaison avec les proches ou les services de secours en cas de souci médical.

# CAFÉ MÉMOIRE



L'Antenne audomaroise de l'Association France Alzheimer, située au 10 Rue des Epéers, organise des « Cafés Mémoire » au Charlie's Corner (2-4 Rue Henri Dupuis) les vendredis 14 avril, 12 mai et 9 juin à partir de 14h30.

Malades et proches aidants se rencontrent pour un moment convivial, accompagnés d'un bénévole et d'un psychologue.

Pour tout renseignement, prendre contact avec France Alzheimer Pas de Calais au 07 77 84 63 11 ou au 09 61 09 87 93 par mail : [francealzheimer62@outlook.fr](mailto:francealzheimer62@outlook.fr) ou sur <http://www.francealzheimer.org>.



## LOISIRS

AVIS AUX LECTEURS

# RECEVEZ DES LIVRES CHEZ VOUS

Un partenariat avec la Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer et le Centre Communal d'Action Sociale est mis en place depuis quelques années pour les seniors qui bénéficient du service de portage de repas à domicile.

Chaque mois, la personne en charge des livraisons de repas dépose à l'usager intéressé une sacoche de livres préparée selon ses goûts de lecture.

Ce service va s'étendre prochainement dans les 4 résidences autonomie Suger, Merlier, Maraîchers et Perpignan. Des malles de lecture seront mises à disposition des résidents et gérées par l'animatrice.

Les petits plus de la bibliothèque :

- Salle de travail
- Zone Wifi
- Postes informatiques en accès libre pour consulter internet
- Possibilité d'imprimer sur place
- Une collection de plus de 300 jeux de société est mise à disposition pour une utilisation sur place
- Grainothèque (échange de graines, troc)

Retrouvez le programme des animations proposées sur le site internet de la BAPSO : [contact.bibagglo@ca-pso.fr](mailto:contact.bibagglo@ca-pso.fr) ou au 03 74 18 21 00

Horaires d'ouverture :

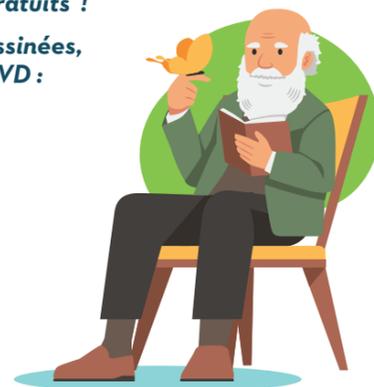
- Les mardis, mercredis et samedis de 9 h à 18 h
- Les vendredis de 9 h à 19 h

### Le saviez-vous ?

**Les services de la Bibliothèque sont entièrement gratuits pour les résidents de la CAPSO.**

**Les inscriptions se font sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Ensuite, les emprunts sont gratuits !**

**Romans, bandes dessinées, magazines, CD et DVD : faites-vous plaisir !**



## AVIS AUX BRICOLEURS



Le Repair Café de la Station, place du 8 mai, est un lieu pour réparer plutôt que jeter tout en prenant un café, « **café de réparation** ».

Vous pouvez y apporter des objets en mauvais état, vous avez accès à des outils, du matériel et des experts bénévoles avec des compétences vous conseillent et vous aident à réparer.

Contactez La Station  
au 03 74 18 20 99

## AUTONOMIE SOURIRES : NOUVELLE PROGRAMMATION

*Autonomie sourires, ce sont des actions à destination des seniors de la ville de Saint-Omer.*

Un programme mêlant détente et convivialité à compter de septembre 2023.

### DES ATELIERS SPORTIFS ET CULTURELS

#### ● Activité physique adaptée

L'association Pas'Àpa interviendra pour des séances de gymnastique ou de marche nordique une fois par semaine.

#### ● Initiation au trike

Un éducateur sportif vous proposera 10 demi-journées d'animation « Escapade en TRIKE » au cœur de la ville de Saint-Omer. Cette activité est ouverte à tous.

#### ● Visite culturelle

Des visites guidées vous seront proposées au sein de la Ville de Saint-Omer en partenariat avec l'office de tourisme.

### DES ATELIERS BIEN-ÊTRE ET DÉTENTE

#### ● Sophrologie

Une animatrice diplômée en Sophrologie accompagnera un groupe de 10 personnes par session de 6 séances. La sophrologie combine des techniques de relaxation, de respiration et de visualisation positive.

#### ● Qi Gong

Un animateur en arts énergétiques chinois animera des cours qui regroupe plusieurs techniques traditionnelles comme la gymnastique douce, la respiration et la méditation une fois par semaine.

### DES ATELIERS CRÉATIFS

Les ateliers seront dispensés par des animatrices.

**Atelier Patchwork** : Une session de 6 séances de 2h00 débutera courant octobre 2023,

**Atelier Couture** : Une session de 6 séances de 2h00 débutera courant janvier 2024,

**Atelier Broderie** : Une session de 6 séances de 2h00 débutera courant mai 2024.

### DES ATELIERS NUMÉRIQUES

Cap'Avenir interviendra pour 2 sessions de 5 séances de 2h30 pour vous perfectionner sur les outils numériques (ordinateurs, tablettes et smartphones). Ces séances vous permettront de maîtriser l'ensemble des usages de base : information, sécurité, communication, démarches administratives.

### PLACES LIMITÉES

Les inscriptions auront lieu auprès du Service Coordination des Aînés ou du CCAS à compter du 28 août 2023  
5 Rue des Carmes - 62500 SAINT-OMER  
03 21 38 92 21 ou 03 21 38 34 29

Démarrage des activités à partir du 11 septembre 2023

## ACTION SOLIDAIRE LES VISITEURS BIENVEILLANTS

Depuis 2021, « les visiteurs bienveillants », action gérée par le CCAS, permet à des bénévoles de rendre visite et de tenir compagnie à certaines personnes âgées de la commune. Ils apportent une pause dans la semaine afin de pouvoir prendre part à des activités (promenade, jeux de société, lectures...).

Vous souhaitez prendre part à cette action, en souhaitant la présence d'un visiteur bienveillant, ou en étant vous-même visiteur ? Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Monsieur Geoffrey DARSY au 03 21 38 31 34.

## RENDEZ-VOUS AU MOULIN À CAFÉ AVEC LA BARCAROLLE

Un nouveau lieu de vie ! Le Hall du Moulin à café, est ouvert au public les mardis et jeudis de 14h à 17h.



Un lieu convivial pour boire un café, jouer entre amis, lire, se rencontrer, discuter... En toute convivialité !

Pour les spectacles à la Barcarolle, possibilité d'acheter la carte Fidélité au tarif de 20€ annuel, cette carte permet de bénéficier de tarif réduit pour les spectacles de la saison.

Renseignements au 03 21 88 94 80

## LE SAVIEZ-VOUS ?

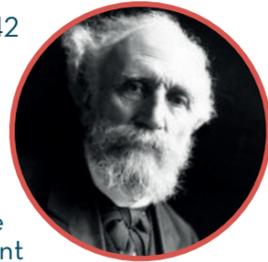
L'entrée au Musée Sandelin est à 3,50€ pour les plus de 60 ans, et est gratuite tous les dimanches avec possibilité de visites guidées à partir de 15h30. Profitez-en !

Contact : 03 21 38 00 94



## L'année 2023 marque le centenaire de la disparition d'**Alexandre Ribot**

**A**lexandre Félix Joseph Ribot naît le 7 février 1842 à Saint-Omer dans une famille de la moyenne bourgeoisie. Il est l'aîné de deux sœurs, Zoé et Marie.



Son père, né à Calais et descendant d'une famille de la région toulousaine, tient une manufacture de tulle. A partir de 1848, il dirige le comptoir d'Escompte de la Banque de France de Saint-Omer tout en étant conseiller municipal de la ville.

Sa mère, Zoé Leducq, est issue d'une famille installée depuis plusieurs générations à Saint-Omer. Elle est la fille d'un marchand-brasseur de la ville. Alexandre Ribot fait ses études au lycée impérial de Saint-Omer, ancien collège jésuite, où il excelle. Elève brillant, il quitte l'Audomarois pour Paris en 1858 afin de poursuivre ses études au lycée Bonaparte où il étudie le droit. Juriste de formation, il deviendra avocat puis magistrat. Il enseignera également à l'Ecole libre des Sciences politiques.

Il décède le 13 décembre 1943 et lègue une maison au pied de la Cathédrale à sa ville natale.

### Biographie

- 7 février 1842 :** naît à Saint-Omer
- 1864 :** devient avocat après des études de droit
- 1870 :** accède à la magistrature
- 1900 :** est élu membre de l'Académie française
- 13 janvier 1923 :** décède à Paris

**L**a maison léguée par Alexandre Ribot au pied de la Cathédrale est actuellement en travaux pour y créer le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine du Pays d'art et d'histoire. Cette Maison du Patrimoine réalisée par la CAPSO bénéficie du soutien de la Ville de Saint-Omer.



## Mandats et Responsabilités

- 1878-1909 :**  
Elu député du Pas-de-Calais presque sans interruption
- 1890-1893 :**  
Ministre des Affaires étrangères
- 1892-1893 (décembre à mars) :**  
Président du Conseil des ministres
- 1893 (janvier à avril) :**  
Ministre de l'Intérieur
- 1895-1901 :**  
Conseiller général du canton de Saint-Omer sud
- 1895 :**  
Ministre des Finances et Président du Conseil des ministres
- 1909-1923 :** Sénateur du Pas-de-Calais
- 1914 (juin) :** Président du Conseil des ministres
- 1914-1917 :** Ministre des Finances
- 1917 :** Ministre des Affaires étrangères et Président du Conseil des ministres

**E** Engagement  
lu du centre gauche républicain, il défend le « conservatisme libéral ». Par son éloquence et ses connaissances en droit, il devient l'une des grandes voix de l'Assemblée. Son nom reste attaché au développement du logement social et du crédit pour l'accession à la propriété.

Son rôle est aussi prépondérant sur la scène diplomatique. Grand artisan des accords franco-russes, il entretient également des relations privilégiées avec le monde anglo-saxon. Pendant la Grande Guerre, ce grand argentier finance l'effort de guerre par la création des bons de la Défense Nationale.

Responsable national de premier plan, Alexandre Ribot a été pendant près de 50 ans un acteur majeur de la vie politique française et un défenseur des intérêts de l'Audomarois et du Pas-de-Calais. Il a œuvré pour l'obtention d'une nouvelle gare, favorisé le monde agricole par la création de tarifs de transport privilégiés pour les maraîchers et par la loi sur les sucres.

Sa carrière parlementaire et ses multiples responsabilités ministérielles en font l'un des personnages les plus importants de son époque.

## Agenda

**EXPOSITION : «ALEXANDRE RIBOT (1842 - 1923) : AU SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE»**

**DEPUIS LE 11 MARS**

A l'occasion du centenaire de la disparition d'Alexandre Ribot, l'Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer présente une exposition consacrée à ce grand homme d'état. La découverte de ce personnage passera par la visite de 4 espaces thématiques respectivement consacrés à sa carrière nationale, l'exercice de sa fonction de député de Saint-Omer, son action très importante pendant la Grande Guerre et enfin la mémoire de sa contribution à l'histoire de France. Rdv au pavillon préfigurateur de la Maison du patrimoine, Place du 8 mai 1945 à Saint-Omer. Accessible aux horaires d'ouverture de l'équipement.

Tout public.  
GRATUIT. Renseignements au 06 43 85 15 47

**VISITE CENTRE-VILLE : ALEXANDRE RIBOT, L'HOMME POLITIQUE**

**MERCREDI 12 AVRIL À 14H30**

De l'auditorium Saint-Jean au lycée qui, aujourd'hui porte son nom, vous marcherez dans les pas de l'ancien lycéen devenu homme politique.

Rdv devant l'auditorium, place Saint-Jean à Saint-Omer.  
Durée : 1h30. GRATUIT

**VISITE CENTRE-VILLE : ALEXANDRE RIBOT, SUR LES PAS D'UN ILLUSTRE MÉCONNU**

**SAMEDI 20 MAI À 14H30**

Découvrez l'homme né à Saint-Omer, sa jeunesse et formation, et les grandes réalisations qu'il laisse dans le paysage audomarois.

Rdv devant le pavillon préfigurateur de la Maison du patrimoine, Place du 8 mai 1945 à Saint-Omer. Durée : 1h30. GRATUIT

**VISITE CENTRE-VILLE : LES CHANTIERS D'ALEXANDRE RIBOT**

**Samedi 10 juin à 14h30**

Si le démantèlement des anciennes fortifications de la ville et l'aménagement de la gare restent les chantiers auxquels la personne de Ribot est très attachée, découvrez d'autres réalisations auxquelles Alexandre Ribot a contribué.

Rdv devant le pavillon préfigurateur de la Maison du patrimoine, Place du 8 mai 1945

## ENGAGEMENT ASSOCIATIF

### Rencontre avec...



**BERNARD MALLEVAES**  
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION  
BIEN VEILLIR

#### Pouvez-vous présenter l'association ?

« Bien vieillir » a été créé en 2003, nous fêterons nos 20 ans en novembre ! Notre objectif est d'organiser des activités à destination des retraités. Nous comptons aujourd'hui 300 membres.

#### Quelles activités proposez-vous ?

Nos activités sont très variées : randonnées, chorale, danse, gymnastique, atelier mémoire, jeux de cartes et de société, aviron, billard, pétanque... Tous les ateliers sont encadrés par des bénévoles.

#### Avez-vous un souvenir particulièrement marquant dans l'activité du club ?

Les voyages ! Fin juin, nous partons 4 jours au Puy-du-fou. En juillet, nous organisons une journée à Paris pour visiter une exposition ; en août, nous

visiterons les jardins de Claude Monet. Les bus pour ces sorties sont déjà complets, mais d'autres seront programmées dans l'année.



#### Un petit mot pour les lecteurs du SD ! Bel Âge ?

Rejoignez-nous ! Vous pouvez venir prendre rendez-vous à la Maison des associations, allée des Glacis. L'adhésion est de 15 euros par an. Une fois adhérent, vous pouvez participer à tous les ateliers que vous souhaitez.

**Contact : 03 21 98 43 84 / bien-vieillir@orange.fr**  
Suivez l'actualité de l'association sur son blog :  
<http://bienvieillir.over-blog.com>



**BERNARD PATOZ**  
PRÉSIDENT DU CLUB DE BRIDGE

#### Pouvez-vous présenter l'association ?

Notre club existe depuis 1899. Il est composé de 84 membres, âgés de 60 à 95 ans. Chaque semaine, nous nous réunissons pour jouer au bridge. Il y a des experts, mais aussi des débutants. Nous accueillons tout le monde ! Chacun a le choix de pratiquer en loisir ou en compétition. Nous sommes d'ailleurs affiliés à la Fédération Française de Bridge.

#### Quelles sont les caractéristiques du bridge ?

C'est un jeu de cartes qui se joue par binômes, ce qui permet de créer du lien et de passer un moment convivial. De plus, c'est un sport cérébral ! Il permet de faire travailler la mémoire.



#### Quand et où vous réunissez-vous ?

Nous nous retrouvons dans notre local, situé au 30 rue Carnot :

- Le lundi et le mercredi de 14h30 à 18h pour des parties libres
  - Le mardi et le vendredi de 14h à 18h pour des tournois
- Un cours de perfectionnement est aussi ouvert à tous ceux qui le souhaitent.

Nous organisons également des sorties, des rencontres interclubs, des repas-bridge... Et un voyage à Rhodes, en Grèce, est organisé du 11 au 18 juin.

#### Un petit mot pour les lecteurs du SD ! Bel Âge ?

Tout simplement : venez ! C'est à la portée de tout le monde. Vous pouvez venir essayer gratuitement. Pour cela, vous pouvez venir nous rencontrer directement dans notre local le lundi après-midi. Si vous souhaitez nous rejoindre ensuite, l'adhésion annuelle coûte 78 euros.

**Contact : 03 21 93 47 44 / 06 87 56 31 85**  
Suivez l'actualité de l'association sur Facebook :  
[@Club de Bridge de saint omer](https://www.facebook.com/ClubdeBridgedeSaintOmer)

## VOYAGE DES AÎNÉS LA HETRAIE RINXENT

Le Voyage des Aînés aura lieu  
**LE JEUDI 11 MAI 2023 À « LA HETRAIE »**  
à RINXENT

La municipalité offre chaque année aux aînés de 67 ans et plus résidant à Saint-Omer, un repas dansant. Votre conjoint(e) ou compagne(on) peut vous accompagner en effectuant un don au CCAS.

#### Programme de la journée :

- 9h30 : départ des participants depuis les différents points de la ville. Indiquez votre point de départ en remplissant le coupon au verso
- 10h : regroupement des bus sur le Parking du Duc d'Orléans
- 10h30 : départ en direction de RINXENT par la Côte d'Opale
- 12h : début du repas avec animation
- 18h30 : départ du restaurant pour le retour vers Saint-Omer

Comme chaque année, des tables seront réservées aux structures ARPAVIE, ORPEA SAINT-JEAN et personnes déficientes  
Les consommations supplémentaires seront à la charge des participants



## AMIS BROCANTEURS, VOICI DE QUOI FAIRE VOTRE BONHEUR !

**23 avril, 2 juillet, 20 août**  
BRADERIE-BROCANTE  
DU COMITÉ DE QUARTIER  
DE LYZEL

8h à 17h30 - Rue Saint-Martin  
03 21 98 31 31

**1<sup>er</sup> mai**  
BRADERIE DU 1<sup>ER</sup> MAI

7h à 16h - Rue d'Arras et alentours  
Organisée par l'Associations  
des Commerçants de Saint-Omer  
Sud

Tous les mercredis, jeudis et  
vendredis  
du mois d'avril de 15h à 17h,  
à l'Imperial, 26 rue Gambetta

**7 mai**  
BROCANTE LAËNNEC

8h à 18h - Rue de l'Esplanade  
06 67 87 94 73

BROCANTE DU CENTRE SOCIAL  
ET CULTUREL

8h à 19h - Rue Antoine de Saint-  
Exupéry et parkings adjacents  
03 21 93 59 91

**28 juin**  
BROCANTE  
DU CENTRE SOCIAL ET  
CULTUREL

8h à 18h - Terrain des Glacis  
03 21 93 59 91

**2 juillet**  
GRANDE BRADERIE BROCANTE

7h à 18h - Rue de Dunkerque,  
rue des Clouteries  
et place Victor Hugo  
[ul.stomer@croix-rouge.fr](mailto:ul.stomer@croix-rouge.fr)

**27 août**  
BROCANTE PERPIGNAN  
S'ANIME 62

6h à 18h - Place Perpignan  
et alentours - [milo.lyndia@live.fr](mailto:milo.lyndia@live.fr)

**3 septembre**  
BROCANTE DES ARCHERS

6h à 19h - Terrain des Glacis  
03 21 92 89 05

**10 septembre**  
BROCANTE ASSOCIATION DE  
QUARTIER SAINT-EXUPÉRY

8h à 18h - Boulevard Clémenceau,  
rues Pasteur et Ferry  
06 64 24 63 10

**11 novembre**  
BROCANTE AFMA

8h à 18h - Salle Vauban  
07 81 05 94 68

# VOYAGE DES AÎNÉS LA HETRAIE RINXENT

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....

Conjoint si accompagnant : .....

Date de naissance : .....

Tél. (obligatoire) : .....

Coupon réponse à compléter et à retourner au  
CCAS-5 Rue des Carmes - 62500 SAINT-OMER  
**Pour le vendredi 21 avril 2023**

## Cochez votre lieu de départ en bus :

- 1. Rue Edouard Devaux (face au n° 12)
- 2. Boulevard de Strasbourg (Auberge du Bachelin)
- 3. Boulevard de Strasbourg (Anciennement Fréalles)
- 4. Place Perpignan
- 5. Bvd Pierre Guillain (face caserne CRS 16)
- 6. Place Foch (Fontaine)
- 7. Av. Charles de Gaulle (Atribus Ibis Budget)
- 8. Rue Saint-Exupéry (Foyer Roger Merlier)
- 9. Rue Claudine Darras (Résidence ARPAVIE)
- 10. Ecluse du Haut-Pont
- 11. Place Pierre Dupont
- 12. Place de la Ghière (Haut-Pont)
- 13. Pont de Saint-Momelin
- 14. Route de Clairmarais (Abri Bus Mathilde)
- 15. Chemin Cordier
- 16. Rue Saint-Martin (au 3D)
- 17. Place Alfred Gilliers (Lyzel)

## Samedi 13 mai JOURNÉE CITOYENNE



## Samedi 13 mai NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Le musée Sandelin accueillera  
un vidéo mapping diffusé  
dans la cour de 23h à 2h.

## Mercredi 17 mai BIBLIOTEK ECRIS TON HISTOIRE CIRQUE DU GRAND LYON

20h - Salle Balavoine à Arques  
Tarif réduit 10€  
sur présentation de la carte UBA

## Samedi 20 mai RANDONNÉE DU CHOU-FLEUR

8h30 - 12 route de Saint-Momelin

## Lundi 22 mai CONFÉRENCE DES AMIS DES MUSÉES

14h30 - Ociné  
Natures Mortes par François Legendre  
Adhérents : gratuit sur présentation de la carte  
Non adhérent : 5€  
Carte UBA : 3€

## Mardi 23 mai SOIRÉE MARAÎCHÈRE

Résidence Autonomie Suger  
Inscription au 03 21 38 34 29

## Du 27 au 29 mai SOUS LES PAVÉS... L'ART

Festival d'art de rue



## Dimanches 28 mai et 30 juillet EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES

10h à 12h - Place Foch

## Vendredi 2 juin FÊTE DES VOISINS

Donnez rendez-vous à vos voisins et partagez un moment convivial !

## Dimanches 18 juin, 23 juillet, 27 août et 24 septembre

## GUINGUETTE DE L'AA

Par les conseils de quartier



## Mercredi 21 juin FÊTE DE LA MUSIQUE

## 1<sup>er</sup> et 2 juillet FÊTE MÉDIÉVALE

Jardin public



## Vendredi 14 juillet FÊTE NATIONALE

## Samedi 15 juillet BAL DES POMPIERS

## Vendredi 21 juillet CONCERT DANS LE CADRE DE LA TOURNÉE D'ÉTÉ DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Place Foch

## Dimanche 30 juillet CORTÈGE NAUTIQUE

Quai du Haut-Pont



# AGENDA

## Jusqu'au 31 décembre EXPOSITION «À PLUME ! PARADES ET SEXE CHEZ LES OISEAUX»

Musée Sandelin  
Vendredi 14 avril

## SPECTACLE PATOISANT « L'MEILLEUR DU PIRE » PAR LA CONFRÉRIE DU CHOU-FLEUR

20h30 - Salle Vauban  
Tarifs : 10€ / 5€ pour les - de 12 ans

Billets en vente à la Maison du Marais,  
à l'Office de tourisme et des Congrès  
et aux Archers de la Saint-Georges aux Glacis  
(le mercredi après-midi)

## Samedi 15 avril CONCOURS DE BELOTE

12h à 21h - Salle Acremant

## MAI A VELO

Tout au long du mois de mai, de nombreuses  
animations vous seront proposées en centre-ville  
par différentes associations.

## Dimanche 7 mai MARCHÉ AUX FLEURS

Jardin public



## Lundi 8 mai COMMÉMORATION

10h - Monument aux morts

## Jedi 11 mai VOYAGE DES AÎNÉS

9h30 à 18h30 - « La Hetraie » à Rinxent

## Vendredi 12 mai SPECTACLE BOBO PLAYGROUND - ALEXIS HK

20h - Théâtre à l'Italienne

Tarif réduit entre 5€ et 16€ selon catégorie de  
places, sur présentation de la carte UBA



DIMANCHE 7 MAI

# au Jardin Public

Marché aux Fleurs  
9h à 17h30

**Visite des serres municipales et des vignes**  
9h à 17h30 | Allée des Glacis

**Troc Plantes**  
9h à 12h

**Atelier Floral par «Camille Artisan Fleuriste»**  
15h à 16h | À côté du Kiosque (places limitées)  
Tarif : 16€ | réservation au 03 21 88 85 55

**Visite guidée de l'arboretum et du jardin à la Française**  
15h30 | Kiosque

**À la recherche des oiseaux**  
(visites guidées)  
9h à 11h | départ du stand LPO



Ville de **Saint-Omer**